

Technicien(ne) Son et Lumières en contrat de professionnalisation

Qualités souhaitées:

Être organisé, méthodique, doté d'un sens de la communication nécessaire au travail en équipe, motivé par la technique et la musique. Des connaissances en électricité ainsi qu'une pratique préalable du son ou de l'éclairage sont des éléments importants. Avoir une culture musicale intergénérationnelle. Une bonne condition physique, une bonne présentation, le sens de l'accueil et de l'autonomie sont également demandés. La formation nécessite d'être disponible et mobile pour des séjours en France. Avoir une activité sportive ou artistique (chant, danse, instrument de musique...) est un atout.

Objectifs :

- Coordonner la régie technique en son et lumières pour un spectacle théâtral ou chorégraphié et l'animation discothèque d'un club,
- Monter et faire fonctionner des éclairages,
- Animer techniquement les éléments de décors et les événements,
- Maîtriser des outils vidéo,
- Diffuser des animations sonores et musiques,
- Encadrer les stages DJ proposés au public adolescent.

Finalité:

L'acquisition des compétences du métier d'animateur entraîne la nécessité de travailler en équipe et impose des mises en situations fréquentes. Cet apprentissage est favorisé par la reproduction de la vie en village vacances au sein du centre de formation.

Durée et rythme :

Contrat de professionnalisation, de janvier à septembre : recrutement dès septembre

15 semaines en centre de formation et 19 semaines chez Pierre & Vacances Villages Clubs (www.pierreetvacances.com).

Diplôme :

Le titre certifié de niveau IV TEST (Technicien Eclairagiste Sonorisateur en Tourisme receptif) est validé durant la formation selon les modalités d'évaluation. Code RNCP 28644 (www.rncp.cncp.gouv.fr). **Passage de l'habilitation HOBO et travail en hauteur.**

Contenu de la formation :

- Régie Son
- Régie Lumières
- DJ
- Vidéo
- Maintenance et vie pratique
- Travaux pratiques (2 soirées/semaine)

Financement et rémunération :

Contrat de travail de 9 mois rémunéré selon la grille du contrat de professionnalisation.

Inscription :

Envoyer le dossier de candidature téléchargeable sur le site (www.thevillage-go.fr) accompagné d'un CV.

Une fois le dossier étudié, vous serez convoqué à un entretien.



